

J'imagine ma recherche au Canada



1100-55, rue Metcalfe
Ottawa ON K1P 6L5

Téléphone : 613.947.6496
Courriel : info@innovation.ca

ISBN : 978-1-926485-24-9
ISSN : 1712-0616

INNOVATION.CA
CANADA FOUNDATION FOR INNOVATION | FONDATION CANADIENNE POUR L'INNOVATION

© Fondation canadienne pour l'innovation, 2019

Ce rapport doit être cité comme suit :

La Fondation canadienne pour l'innovation, 2019.
J'imagine ma recherche au Canada : Rapport annuel 2018-2019 /
The Canada Foundation for Innovation, 2019.
I picture my research in Canada: Annual report 2018-19.
Ottawa, Ontario.



POUR UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE CHERCHEURS, LE CANADA EST UN CHOIX INCONTOURNABLE

De multiples possibilités s'offrent à la nouvelle génération de chercheurs. Très en demande, ces chercheurs maîtrisent les technologies de pointe, débordent d'idées nouvelles et de créativité, et sont équipés avec le savoir et l'ambition qui leur permettront de transformer notre monde. Ce sont les brillants cerveaux dont notre pays a besoin – qu'il s'agisse de les retenir ou de les recruter aux quatre coins de la planète – afin de nous assurer un avenir porté par la recherche et l'innovation. Or, ce qui distingue le Canada des autres pays,

c'est la FCI. Nous appuyons les chercheurs en début de carrière en finançant les laboratoires et l'équipement de pointe essentiels pour résoudre les grandes questions de recherche qui les animent. Très souvent, c'est ce qui les convainc de rester au Canada ou de s'y installer. Dans ce rapport, nous vous présentons les récits de six chercheuses et chercheurs en début de carrière à qui l'infrastructure de recherche de pointe permet de faire une réelle différence dans notre monde.



TABLE DES MATIÈRES

- 3 APERÇU**
- 4 UN NOUVEL ENGAGEMENT ENVERS LA RECHERCHE**
- 6 IMAGINER**
 - Notre feuille de route stratégique
- 7 ENGAGER**
 - Notre conversation pancanadienne sur l'avenir de la recherche
- 9 INVESTIR**
 - Fonds des leaders John-R.-Evans
 - Fonds collège-industrie pour l'innovation
 - Fonds d'innovation
 - Fonds d'exploitation des infrastructures
 - Fonds des initiatives scientifiques majeures
- 12 ÉVALUER**
 - Mesurer notre rendement
 - Engager le dialogue avec des chercheurs en début de carrière
 - Trouver de nouveaux moyens de mesurer notre impact
- 14 ADMINISTRER**
 - Faits saillants financiers
 - Revoir notre stratégie et notre politique d'investissement
 - Gérer de façon responsable
 - Échelles de rémunération
 - Gouvernance
- 21 RAYONNER**
 - La FCI assiste à la Conférence internationale sur les infrastructures de recherche 2018
- 22 CONNECTER**
 - Nouveaux jalons pour le Navigateur d'installations de recherche
- 24 COMMUNIQUER**
 - Faire connaître les réalisations de la recherche financée par la FCI
- 27 ENVISAGER L'AVENIR**
 - Nos objectifs 2019-2020
- 28 ÉTATS FINANCIERS**

APERÇU

Mandat

Les chercheurs ont besoin d'une infrastructure de recherche de pointe pour être concurrentiels sur la scène internationale. En 1997, la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) a été créée pour financer l'équipement nécessaire à la tenue d'activités scientifiques d'avant-garde au 21^e siècle. La FCI répond aux besoins changeants des universités, des collèges et des hôpitaux de recherche canadiens dans tous les domaines – de la santé à la médecine, aux sciences naturelles et au génie, ainsi qu'aux sciences sociales et humaines – en finançant de l'équipement, des laboratoires et des installations de pointe.

Objectifs

- Accroître la capacité du Canada de mener d'importantes activités de recherche scientifique et de développement technologique de calibre mondial
- Appuyer la croissance économique et la création d'emplois, et favoriser l'amélioration de la qualité de l'environnement et de la santé grâce à l'innovation
- Augmenter les possibilités de recherches et d'emplois en procurant l'infrastructure de recherche nécessaire au développement de personnel hautement qualifié
- Favoriser la collaboration et la formation de réseaux productifs entre les universités, les collèges, les hôpitaux de recherche, les établissements de recherche à but non lucratif et les entreprises privées du Canada

Activités

La FCI optimise le financement reçu du gouvernement fédéral en couvrant jusqu'à 40 pour cent des coûts de l'infrastructure de recherche d'un projet. Les établissements obtiennent le reste du financement auprès des gouvernements provinciaux et des organismes des secteurs public, privé et à but non lucratif.

Ainsi, les quelque 8 milliards de dollars investis par le gouvernement du Canada par l'entremise de la FCI ont engendré des investissements totalisant environ 19,4 milliards de dollars dans l'infrastructure de recherche des établissements canadiens depuis la création de la FCI.

La FCI a recours à un processus d'évaluation au mérite indépendant, rigoureux et bien établi qui récompense l'excellence de la recherche. La FCI fait appel à des experts internationaux pour s'assurer que les meilleurs projets reçoivent du financement.

La FCI verse une contribution aux établissements, et leurs demandes de financement doivent refléter leurs priorités et plans de recherche stratégiques.

Les projets présentés par des établissements canadiens admissibles sont évalués en fonction de trois grands critères : la qualité de la recherche et le besoin en infrastructure, la contribution au renforcement de la capacité d'innovation et les retombées potentielles du projet pour le Canada.

**Grâce au soutien généreux
du gouvernement du Canada,
la FCI a engagé depuis sa
création en 1997 près de
8 milliards de dollars
dans
10 771 projets
de
154 établissements
de recherche
situés dans
75 municipalités
aux quatre coins du Canada***

* Au 31 mars 2019

UN NOUVEL ENGAGEMENT ENVERS LA RECHERCHE

La FCI s'est toujours efforcée de créer les occasions permettant aux chercheurs d'atteindre les objectifs les plus ambitieux. Nous y sommes parvenus en posant les assises sur lesquelles construire de grandes carrières en recherche et en aménageant les espaces où les chercheurs, à chaque étape de leur carrière, repoussent les frontières du savoir, et où les étudiants font avancer encore davantage leurs idées.

Il est essentiel de soutenir les parcours des chercheurs puisque la réponse à certaines des questions de recherche les plus complexes – et les plus importantes – nécessite du temps et de la persévérance, et doit être envisagée selon diverses perspectives.

Cette recherche de réponses requiert un engagement profond de la part des chercheurs qui peuvent entrevoir une carrière fructueuse à long terme dans les laboratoires canadiens. Mais elle nécessite également un engagement soutenu des organismes de financement.

Cette année, la FCI amorce la transition vers un financement stable et permanent, conformément à l'engagement contenu dans le Budget fédéral de 2018. Cette avancée importante et durable pour la recherche au pays témoigne de l'engagement du gouvernement du Canada envers la recherche.

Les chercheurs auront ainsi l'appui nécessaire pour mener à terme leurs brillantes idées et les établissements de recherche pourront continuer de planifier leur avenir de façon stratégique. Enfin, les partenaires de financement seront en meilleure position pour saisir les occasions d'investissement dans des projets de recherche ambitieux.

Tous ces facteurs contribuent à la pérennité de la recherche et permettent aux chercheurs de nourrir de grandes ambitions.

Cette année, nous avons aussi concentré nos efforts sur la planification, notamment avec l'adoption de notre nouvelle feuille de route stratégique quinquennale. Nous avons également mené une vaste consultation nationale qui nous a permis d'encadrer l'orientation à prendre et les étapes pour y arriver. Consulter les pages 6 et 7 pour en apprendre davantage.

Nos efforts s'inscrivent clairement dans une démarche concertée. Ainsi, notre participation au Comité de la coordination de la recherche au Canada nous a permis de faire valoir le rôle essentiel de l'infrastructure de pointe dans la recherche canadienne. Nous sommes très heureux de relever le défi que représente l'élaboration d'une stratégie d'engagement international conjointement avec les organismes fédéraux de financement de la recherche et les autres membres du comité.

Maintenir des collaborations dans tous les secteurs demeure une de nos priorités. En investissant dans la création d'espaces de recherche où se croisent les innovateurs d'une vaste gamme de pays, de secteurs, de disciplines et d'horizons, nous sommes bien placés pour favoriser les collaborations. Grâce au Navigateur d'installations de recherche qui compte maintenant plus de 600 laboratoires, les entreprises et les utilisateurs de tous les secteurs ont accès à l'expertise et à l'équipement de pointe dont ils ont besoin pour réussir. Nous soutenons ainsi les ambitions des innovateurs au Canada et à l'étranger.

Nous acceptons volontiers ce défi puisque cette coopération et cette mise en commun de l'expertise et de l'équipement contribueront à définir l'avenir de la recherche.



Ingrid Pickering

Ingrid Pickering
Présidente du Conseil



Roseann O'Reilly Runte

Roseann O'Reilly Runte
Présidente-directrice générale

Vue de la banquise

Marjan Taghi Boroojerdi, de l'Université Memorial, veut comprendre les dangers des glaces pour les navires et les structures en mer.

Après avoir obtenu une maîtrise en génie naval dans son Iran natal, Marjan Taghi Boroojerdi a été attirée à l'Université Memorial de Terre-Neuve par la possibilité de mener des travaux expérimentaux dans les laboratoires de renommée mondiale du Département de génie architectural maritime et naval. Elle fait maintenant partie d'une équipe qui veut améliorer la sécurité des navires et des plateformes pétrolières dans les conditions arctiques et subarctiques, par l'étude des liens qui se forment entre les morceaux de glace de mer.



IMAGINER

Notre plan stratégique quinquennal est la feuille de route qui guidera la transition vers un modèle de financement durable qui offre un soutien continu et prévisible à l'infrastructure de recherche. Puisque nos investissements touchent tous les secteurs, toutes les disciplines et tous les types d'établissements de recherche, notre feuille de route tient également compte de notre engagement auprès d'un large éventail de parties prenantes dont les idées nous aident à résoudre les enjeux de recherche les plus pressants et à saisir les occasions les plus prometteuses. Cette feuille de route définit les orientations qui façonneront notre réponse aux besoins changeants du milieu canadien de la recherche.

Par cette feuille de route stratégique, nous continuerons à :

Appuyer et à renforcer

la capacité des établissements canadiens à réaliser des travaux de recherche de calibre mondial

Favoriser la collaboration

et l'intégration entre les établissements de recherche et les secteurs privé, public et à but non lucratif

Accroître l'influence mondiale

de la recherche réalisée par des Canadiens de façon à en faire bénéficier la société

Nous nous sommes donc concentrés sur trois tendances majeures qui informeront notre approche pour soutenir l'infrastructure de recherche :

Une forte convergence

qui se produit lorsque des chercheurs ciblent un problème précis et pressant qui exige une intégration profonde des disciplines, des connaissances, des théories, des méthodes, des données et des communautés

Un intérêt international et croissant

pour la collaboration et l'engagement dans des projets d'ordre global

Un bassin de chercheurs

talentueux au Canada qui s'enrichit en présentant une plus grande diversité d'âge, d'antécédents, d'origine et de genre

ENGAGER

En novembre 2018, la FCI a lancé une consultation pancanadienne auprès des chercheurs et des parties prenantes sur notre rôle dans l'avenir de la recherche et de l'infrastructure de recherche au Canada.

Nous avons articulé la conversation autour de cinq thèmes : la convergence, la collaboration internationale, le soutien aux petites universités, les collèges et les cégeps, les plateformes institutionnelles et régionales de même que les principes d'équité, de diversité et d'inclusion. Neuf provinces ont donné leurs opinions, notamment lors de rencontres en personne avec des représentants gouvernementaux de sept provinces. De petites et grandes universités, des collèges, hôpitaux et instituts de recherche, des associations postsecondaires, des gouvernements provinciaux et des particuliers ont émis des commentaires.

Ces commentaires guideront la conception et l'exécution de nos programmes tout en nous permettant de cibler les occasions et les défis qui se présenteront. Nous avons déjà donné suite à certaines suggestions, notamment en élargissant les critères d'admissibilité de l'infrastructure pour inclure les espaces collaboratifs et en modifiant les lignes directrices des programmes afin de favoriser la diversité des équipes de recherche.

Au cours des prochains mois, nous continuerons à interpréter les opinions recueillies et nous chercherons des moyens de mettre en application les judicieuses suggestions formulées.

Une consultation pancanadienne

133
organisations
représentées

503
participants

18
séances
publiques

72
mémoires

En quelques mots, nos parties prenantes veulent nous voir :

Contribuer à des environnements de recherche qui

encouragent les partenariats et les utilisateurs interdisciplinaires

Favoriser la collaboration internationale

dans le contexte d'une stratégie nationale

Faciliter la participation d'établissements plus petits

à nos fonds et continuer d'améliorer leur taux de réussite

Jouer un rôle clé dans le

soutien des plateformes institutionnelles

Promouvoir une culture

d'équité, de diversité et d'inclusion

dans le milieu canadien de la recherche

Le cœur sur la manche

Benoît Lessard, professeur de chimie à l'Université d'Ottawa, invente des capteurs électroniques qui peuvent être tissés dans nos vêtements.

L'électronique conventionnelle repose sur des puces de silicium. Mais de nombreuses autres substances, comme les encres et les colorants, peuvent conduire l'électricité, ce qui en fait des candidates pour une nouvelle génération d'électronique souple et imprimable. Dans son laboratoire de l'Université d'Ottawa, Benoît Lessard et ses étudiants veulent personnaliser des molécules afin d'en optimiser les propriétés électroniques, et ensuite les utiliser dans des prototypes de dispositifs, notamment des luminaires, des capteurs et des panneaux solaires.

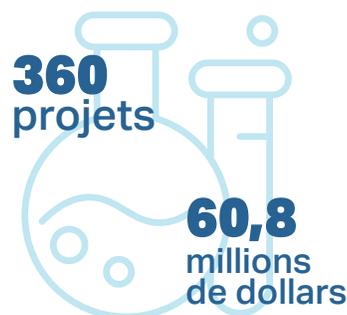


INVESTIR

Attirer et retenir les meilleurs chercheurs du monde

Fonds des leaders John-R.-Evans

Le Fonds des leaders John-R.-Evans aide les établissements à recruter et à retenir les meilleurs chercheurs au monde en permettant aux établissements de présenter une offre d'emploi concurrentielle qui comprend l'infrastructure et une partie des coûts d'exploitation et de maintenance. Cette année, nous avons approuvé 60,8 millions de dollars à 360 projets.



Soutenir l'innovation dans les entreprises

Fonds collège-industrie pour l'innovation

Le Fonds collège-industrie pour l'innovation aide les collèges à établir des partenariats avec le secteur privé dans des domaines d'importance stratégique pour l'établissement.

Le volet 1 finance les demandes d'infrastructure visant à accroître la capacité de recherche appliquée et de développement technologique des collèges. Le volet 2 finance l'infrastructure de recherche associée à une subvention de renforcement de l'innovation de cinq ans dans le cadre du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté, administré par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie.

Cette année, nous avons approuvé plus de 12,6 millions de dollars à 17 projets dans le cadre de ces deux volets.



Idées brillantes, impact considérable

Fonds d'innovation

Lancé en avril 2019, le nouveau concours du Fonds d'innovation est le premier concours en vertu du nouveau modèle de financement. La FCI accordera jusqu'à 400 millions de dollars en financement d'immobilisations et octroiera la somme de 120 millions de dollars pour couvrir les coûts d'exploitation des infrastructures.



Assurer un fonctionnement efficace

Fonds d'exploitation des infrastructures

Dans le cadre du Fonds d'exploitation des infrastructures, nous avons octroyé plus de 22 millions de dollars, ce qui représente une somme équivalant à 30 pour cent de la contribution d'immobilisation de la FCI pour aider les établissements à assumer une partie des coûts d'exploitation et de maintenance de l'infrastructure qu'elle finance.



Soutenir les installations de recherche d'envergure

Fonds des initiatives scientifiques majeures

Par l'entremise du Fonds des initiatives scientifiques majeures, 17 installations de recherche nationales recevront le soutien dont elles ont besoin pour assurer leur exploitation optimale. Qu'il s'agisse de lieux physiques ou de réseaux virtuels, ces installations sont mises à la disposition d'une masse critique de chercheurs qui s'attaquent à d'importants enjeux de société, des changements climatiques au traitement du cancer. Ces installations servent aussi de carrefours à certains des meilleurs chercheurs du pays ainsi que de lieux de collaboration scientifique internationale. Comme les questions sur lesquelles se penchent les chercheurs se complexifient, les initiatives scientifiques majeures jouent un rôle accru pour repousser les frontières du savoir.

Puisque l'adoption de pratiques efficaces de gouvernance, de gestion et d'exploitation permet

à ces installations de générer des retombées importantes pour les Canadiens, nous avons réuni à Ottawa, en novembre dernier, plus de 100 représentants des 17 installations de recherche nationales ainsi que des représentants universitaires et des partenaires financiers.

Sous le thème « Donner un avantage concurrentiel aux installations de recherche nationales du Canada », les discussions lors de l'atelier ont porté sur :

- Les enseignements tirés de la planification stratégique et de la durabilité
- Les façons de montrer les réalisations et les retombées de la recherche
- Les bonnes pratiques de gestion financière et de production de rapports financiers
- La gestion des données de recherche

Installations de recherche financées par le Fonds des initiatives scientifiques majeures :

Laboratoire André-E.-Lalonde de spectrométrie de masse par accélérateur

Entreprise canadienne de génomique

Réseau national de conception du Canada

Groupe canadien des essais sur le cancer

Centre canadien de microscopie électronique

Centre canadien de rayonnement synchrotron

Réseau canadien des centres de données de recherche

Brise-glace de recherche canadien NGCC Amundsen

Centre de phénogénomique

Calcul Canada

Érudit

Centre international des vaccins

Centre d'innovation de la métabolomique

Réseaux des océans du Canada

Réseau de suivi des océans

SNOLAB

Super réseau auroral double radar

De meilleures molécules pour une meilleure médecine

Annie Castonguay, chercheuse à l'Institut national de la recherche scientifique du Québec, utilise des complexes métalliques pour détruire les cellules cancéreuses et les bactéries résistantes aux médicaments lorsque les antibiotiques et les traitements traditionnels contre le cancer ne suffisent pas.

Les traitements contre le cancer comme la chimiothérapie comportent des lacunes. Les médicaments utilisés pour tuer les cellules cancéreuses ne sont pas sélectifs et s'attaquent aussi aux cellules saines, ce qui peut entraîner d'importants effets secondaires pour les patients. Et si les cellules cancéreuses acquièrent une résistance, les traitements ne peuvent, dans certains cas, assurer une rémission complète. Le développement de nouvelles molécules qui intègrent le pouvoir thérapeutique des métaux pour détruire les cellules à l'origine de la maladie pourrait se traduire non seulement par des traitements anticancéreux plus efficaces, mais également par une protection accrue contre une autre grave menace pour la santé – les bactéries multirésistantes aux antibiotiques.



ÉVALUER

Mesurer notre rendement

Nous évaluons périodiquement les données provenant de diverses sources pour mesurer les progrès vers l'atteinte de nos objectifs. Cette année, l'une des études a examiné le rôle de nos contributions pour attirer et retenir les meilleurs talents. Les conclusions de cette étude montrent que l'infrastructure de recherche financée par la FCI aide les établissements à recruter des chercheurs talentueux à toutes les étapes de leur carrière. Provenant de partout dans le monde, ces chercheurs apportent une gamme d'expérience et d'expertise et sont souvent reconnus comme des chefs de file mondiaux.

Engager le dialogue avec des chercheurs en début de carrière

Cette année, nous avons continué à mesurer l'impact de nos investissements en vue de soutenir la prochaine génération de chercheurs. Nous avons ainsi rédigé le rapport de huit groupes de discussion réunissant des chercheurs en début de carrière de neuf établissements du pays et ayant reçu du financement de la FCI. Nous leur avons demandé quel avait été l'impact de l'infrastructure financée par la FCI sur leurs travaux de recherche et leur carrière.

Commentaires recueillis :

- Le financement de la FCI, particulièrement celui provenant du Fonds des leaders John-R.-Evans, a joué un rôle crucial dans la capacité des établissements de recherche canadiens à attirer et à retenir des chercheurs en début de carrière
- Ce financement influe fortement sur la compétitivité des conditions de recherche que les établissements canadiens sont en mesure d'offrir aux chercheurs en début de carrière, surtout à ceux qui reçoivent des offres de la part d'établissements étrangers
- L'infrastructure de recherche financée par la FCI a aidé des chercheurs à lancer ou, dans certains cas, à accélérer leurs programmes de recherche. Elle leur a également permis d'attirer et de former des étudiants et des stagiaires postdoctoraux,

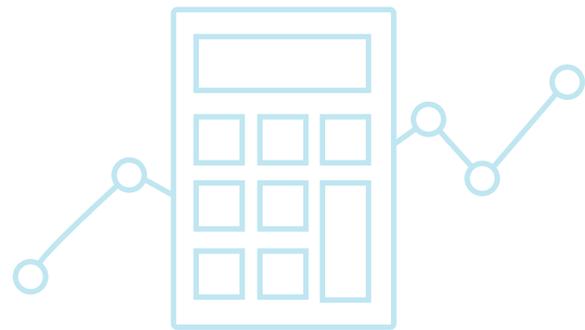
de produire des publications, d'établir des collaborations, d'obtenir des brevets et de démarrer des entreprises dérivées

Trouver de nouveaux moyens de mesurer notre impact

Mesurer les retombées de nos investissements dans l'infrastructure de recherche a toujours été l'une de nos priorités. Afin de nous aider à progresser et à trouver des approches novatrices pour évaluer ces retombées, nous avons organisé une table ronde avec dix représentants du milieu postsecondaire, du gouvernement et des secteurs privé et à but non lucratif.

Voici quelques-unes des idées préliminaires avancées :

- Redéfinir notre manière d'envisager les retombées sociales et économiques
- Reconnaître et apprécier le caractère parfois inattendu et généralement évolutif de la recherche
- Considérer l'infrastructure de recherche comme un catalyseur de retombées sociales et économiques
- Tenir compte de l'analyse des réseaux sociaux et intégrer des mesures axées sur le bien commun
- Continuer à utiliser des méthodes mixtes pour mesurer les retombées



Votre vie sociale vous apporte-t-elle du bonheur?

Professeure adjointe en psychologie à l'Université de la Colombie-Britannique, Frances Chen utilise des outils de recherche de pointe pour caractériser les effets de notre vie sociale, virtuelle et réelle, sur nos émotions et notre comportement.

Comment le fil Facebook d'un étudiant de première année à l'université influence-t-il ses rapports sociaux et son sentiment d'appartenance? L'odeur d'un être cher peut-elle avoir un effet apaisant en situation de stress? Quelles sont les répercussions de l'utilisation des médias sociaux sur la qualité du sommeil? Ces questions – et beaucoup d'autres – sont dans la mire du Laboratoire de santé sociale de Frances Chen.



ADMINISTRER

Faits saillants financiers*

Depuis les débuts de la FCI :

8,8 \$ milliards

Engagements du gouvernement du Canada dont 5,7 milliards de dollars ont déjà été reçus. Le solde sera versé au cours des prochaines années, selon les besoins annuels de trésorerie

8 \$ milliards

Contributions approuvées

19,4 \$ milliards

Contributions de la FCI, incluant celles des établissements et de leurs partenaires

Pour l'exercice 2018-2019 :

386,1 \$ millions

Total des déboursés aux établissements bénéficiaires admissibles, une hausse par rapport aux 369,7 millions de l'exercice précédent

330,7 \$ millions

Montant reçu du gouvernement du Canada

135,3 \$ millions

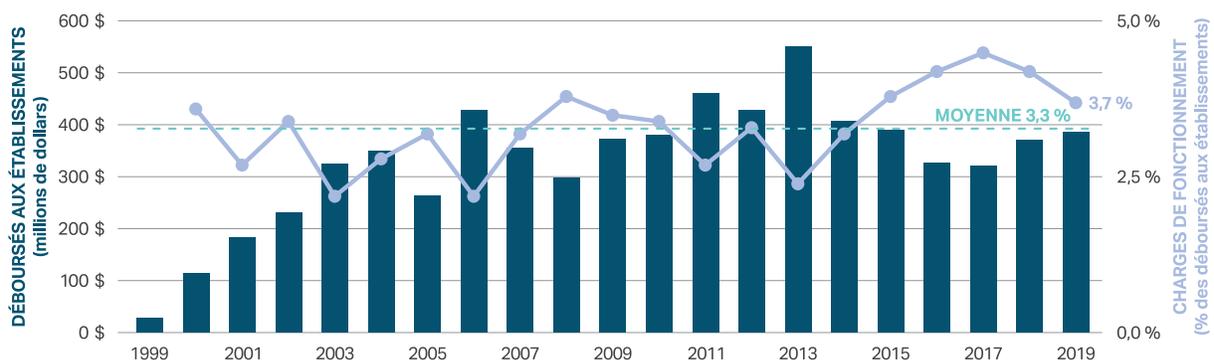
Contributions approuvées

14,4 \$ millions

Dépenses de fonctionnement en baisse par rapport aux 15,5 millions de l'exercice précédent, notamment en raison du coût moindre des nouveaux bureaux de la FCI et de la diminution temporaire du nombre de concours et d'activités d'évaluation des propositions

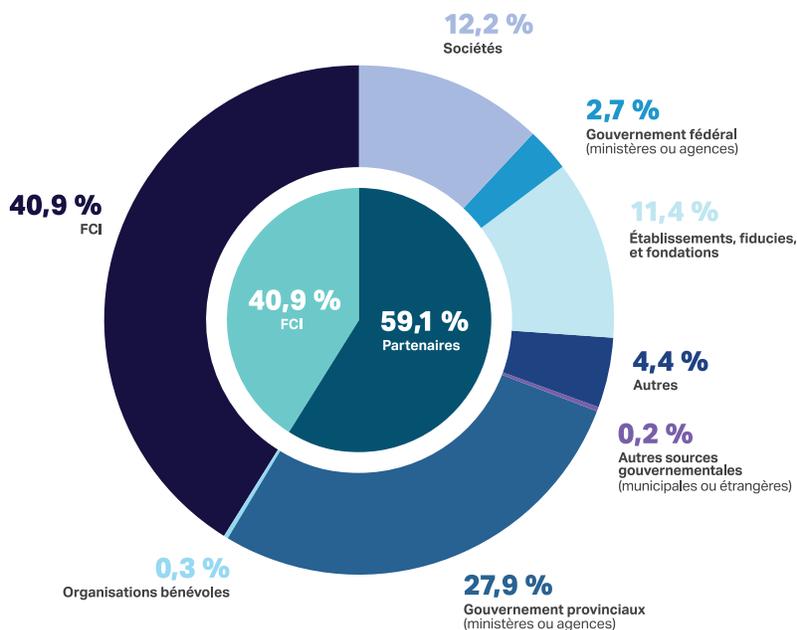
* Au 31 mars 2019

Déboursés annuels aux établissements et dépenses de fonctionnement en tant que pourcentage des déboursés*

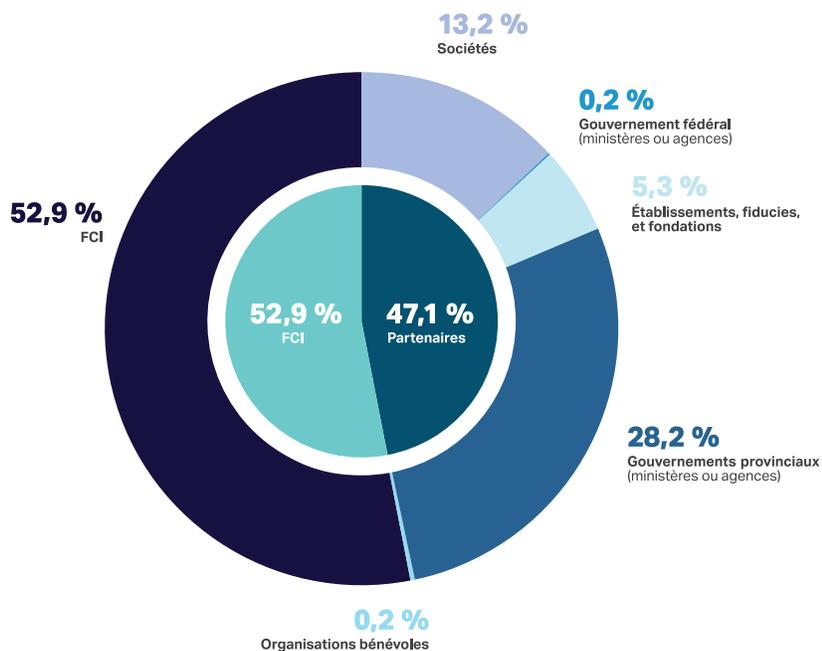


* Au 31 mars 2019

Contributions de la FCI et autres sources de financement depuis sa création : près de 19,4 milliards de dollars*



Contributions de la FCI et autres sources de financement pour l'exercice 2018-2019 : total de 256 millions de dollars*



* Au 31 mars 2019

Revoir notre stratégie et notre politique d'investissement

À l'automne 2018, le Comité des investissements du conseil d'administration, qui supervise la gestion et l'investissement des fonds de la FCI, a revu notre stratégie et notre politique d'investissement. Le solde du portefeuille d'investissement de la FCI décroît, et cette tendance se poursuivra au cours des prochains mois puisque les montants transférés à la FCI par le gouvernement du Canada au cours des premières années sont aujourd'hui pratiquement épuisés. Depuis 2008, la FCI ne reçoit du gouvernement fédéral que le montant nécessaire pour couvrir le versement des contributions aux établissements pour l'année en cours. Par conséquent, elle se concentre davantage sur les placements liquides et le maintien d'une politique sur les liquidités appropriées.

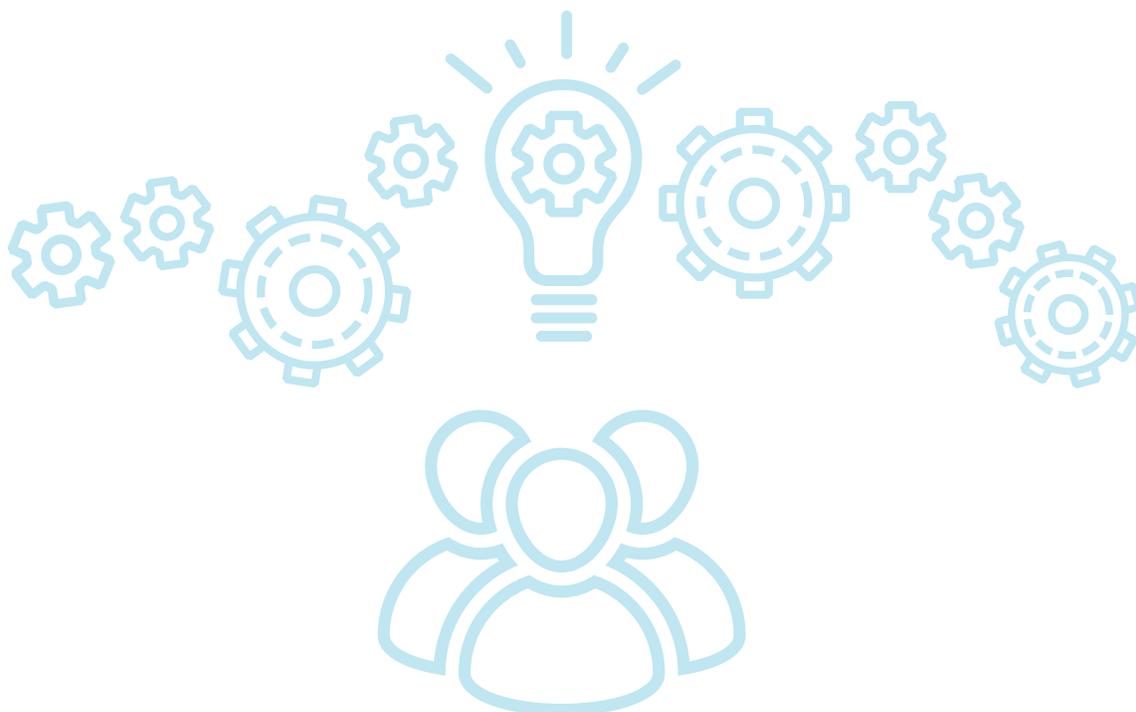
Gérer de façon responsable

La FCI se rend régulièrement dans les établissements bénéficiaires pour examiner les politiques, les pratiques, les mesures de contrôle et les processus liés à la gestion des contributions durant tout le cycle de vie du financement, permettant ainsi d'évaluer la qualité de la gestion des projets qu'elle finance. Nous utilisons une

approche fondée sur le risque pour sélectionner les établissements qui feront l'objet d'une visite. Cette année, nous avons fait cinq visites et diffusé, auprès de ces établissements et sur notre site Web, les bonnes pratiques de gestion des fonds de la FCI, qui ont été adoptées par divers établissements.

La FCI procède aussi à l'audit des contributions et à d'autres examens des coûts auprès d'établissements financés afin de s'assurer que la contribution versée pour un projet donné est utilisée conformément aux modalités de l'Entente de contribution financière et aux diverses politiques et lignes directrices pertinentes. En 2018-2019, nous avons mené des audits de contribution ou d'autres examens des coûts pour cinq projets. Tous les projets pour lesquels la contribution de la FCI excède 10 millions de dollars font systématiquement l'objet d'un audit, et les risques associés à un projet déterminent le champ d'application, la nature et la portée des activités d'audit.

Les établissements soumettent des rapports financiers pour chaque projet financé par la FCI selon un échéancier défini (variant de trois mois à deux ans), la fréquence des rapports étant déterminée par les risques associés aux projets et leur complexité. Cette année, nous avons reçu plus de 900 rapports financiers d'établissements bénéficiaires. Ces documents nous procurent des renseignements sur les coûts individuels des projets, leur financement et le calendrier d'acquisition de l'infrastructure. Nous avons examiné chacun de ces rapports pour cerner les problèmes et les résoudre, le cas échéant.



Échelles de rémunération

Au cours de l'exercice financier se terminant le 31 mars 2019, la rémunération des employés de la FCI ayant gagné plus de 100 000 dollars se situait dans les limites des échelles salariales suivantes* :

Équipe de direction (officiers) :

Présidente-directrice générale

Roseann O'Reilly Runte
217 100 \$ à 304 000 \$

Vice-présidente, Finances et gestion

Manon Harvey (*a quitté en janvier 2019*)
Isabelle Henrie (*par intérim depuis janvier 2019*)
143 900 \$ à 199 100 \$

Vice-président, Programmes et performance

Guy Levesque (*a quitté en novembre 2018*)
Mohamad Nasser-Eddine (*par intérim depuis novembre 2018*)
143 900 \$ à 199 100 \$

Vice-président, Relations extérieures et communications

Pierre Normand
143 900 \$ à 199 100 \$

Membres du personnel

Directeur, Programmes

119 200 \$ à 159 000 \$

Directeur, Gestion

Directrice, Communications

Directrice, Finances

Directrice, Performance, analytique et évaluation

103 800 \$ à 138 500 \$

Chargés de programmes

Conseiller principal, Politiques et planification

Gestionnaire, Finances

Gestionnaire, Fonds des leaders John-R.-Evans

Gestionnaire, Gestion de l'information et de la technologie de l'information

Gestionnaire principal de projet

94 400 \$ à 125 600 \$

Agent principal, Contrôle financier

Gestionnaire, Administration

Gestionnaire, Ressources humaines

Gestionnaire, Services créatifs

84 800 \$ à 112 700 \$

Analyste de l'information financière

Analyste, Finances

Analyste principal d'évaluation, Performance, analytique et évaluation

Coordonnateur, Services créatifs

Réviser-traducteur (Français)

75 200 \$ à 100 300 \$

* Les échelles salariales sont conformes à celles d'autres organismes mandatés par le gouvernement du Canada pour des missions prédéfinies.

Gouvernance

Conseil d'administration

La FCI est dirigée par un conseil d'administration formé d'au plus treize personnes provenant de divers milieux. Chacun des administrateurs apporte une perspective et une compréhension du milieu de la recherche ainsi qu'une expertise acquise dans le secteur privé, les établissements d'enseignement supérieur ou les centres de recherche.

Le gouvernement du Canada nomme six administrateurs (nominations du gouverneur en conseil), dont le président du Conseil. Les autres administrateurs sont désignés par les membres de la FCI pour un mandat de trois ans. Le Conseil est constitué de façon à respecter au mieux l'équilibre entre hommes et femmes, et la représentativité de toutes les régions du Canada.

Ingrid Pickering*, présidente (Sask.)
Comité de la vérification et des finances
Comité de régie et de mise en candidature
Comité des investissements
(Nommée en juin 2018)

Kevin P. D. Smith*, président (Ont.)
Comité de la vérification et des finances
Comité de régie et de mise en candidature
Comité des investissements
(Mandat terminé)

Margaret Bloodworth, vice-présidente (Ont.)
présidente, Comité de régie et de mise en candidature

Alain Beaudet* (Ont.)
(Mandat terminé)

Catherine Boivie* (C.-B.)
(Nommée en octobre 2018)

Micheline Bouchard (Qc)
présidente, Comité des investissements

Lynda Brown-Ganzert* (C.-B.)
Comité de la vérification et des finances

John Kelly* (Ont.)
(Nommé en octobre 2018)

Michel Kelly-Gagnon* (Qc)
Comité de régie et de mise en candidature
(Mandat terminé)

Ronald Layden* (T.N.-O.)
(Nommé en septembre 2018)

Leslie MacLaren (N.-É.)
Comité de la vérification et des finances

Rod McInnes (Qc)
(Mandat terminé)

Cecilia Moloney (T.-N.-L.)
Comité de régie et de mise en candidature

Marc Ouellette (Qc)
(Nommé en juin 2018)

Ian Seymour (Man.)
président, Comité de la vérification et des finances
Comité des investissements

Mamdouh Shoukri* (Ont.)
(Nommé en septembre 2018)

Prem Singhmar* (Alb.)
Comité de régie et de mise en candidature
(Mandat terminé)

Gordon F. Stovel* (Ont.)
président, Comité de la vérification et des finances
Comité des investissements
(Mandat terminé)

* Nomination du gouverneur en conseil

Membres

Le conseil d'administration relève des membres, une entité décisionnelle supérieure qui représente le public canadien. Les membres sont nommés par les autres membres pour un mandat de cinq ans. Ils se réunissent chaque année en juin et sont responsables de la nomination de sept des administrateurs, de la sélection des auditeurs externes, de l'examen des états financiers audités et de l'approbation du rapport annuel avant sa distribution à l'assemblée publique annuelle.

Ronald Morrison, coprésident (Ont.)

Emőke Szathmáry, coprésidente (Man.)

Lorne Babiuk (C.-B.)

Harold Cook (N.-É.)

Comité de régie et de mise en candidature des membres

Elizabeth Douville (Qc)

Joanne Gassman (C.-B.)

Jack Gauldie (Ont.)

Comité de régie et de mise en candidature des membres

Linda Humphreys (Alb.)

Marilyn Luscombe (N.-B.)

Louise Proulx (Qc)

présidente, Comité de régie et de mise en candidature des membres

Pierre Richard (Ont.)

Vianne Timmons (Sask.)

Comité de régie et de mise en candidature des membres

Luc Vinet (Qc)

Rémunération

Les administrateurs qui choisissent de recevoir une rémunération de la FCI ont droit à des honoraires annuels de 5000 dollars. Les présidents de comités reçoivent 7500 dollars, et le président du conseil d'administration, 10 000 dollars. Les administrateurs ont aussi droit à une indemnité quotidienne de 750 dollars pour assister aux réunions du Conseil ou de ses comités, et à une indemnité de 500 dollars pour participer à une réunion d'un comité associée à une réunion du Conseil. Les membres n'ont droit à aucune forme de rémunération. Les membres et les administrateurs peuvent toutefois se faire rembourser toute dépense raisonnable encourue dans le cadre de leurs obligations ou des réunions de la FCI. En 2018-2019, les administrateurs ont reçu une rémunération allant de 0 à 17 500 dollars.

Petite mouche, morsure mortelle

Chukwunonso Nzelu, de l'Université de Calgary, aide à mettre au point un vaccin contre la leishmaniose, une maladie dévastatrice qui tue plus de 30 000 personnes chaque année. Il compte y parvenir par l'étude des phlébotomes qui la transmettent.

L'élevage des mouches de sable est difficile, mais grâce à l'expertise de Chukwunonso Nzelu, des chercheurs ont établi une colonie dans l'insectarium à confinement de haut niveau de l'Université de Calgary. Il s'agit d'une ressource essentielle à l'étude de la transmission de la leishmaniose aux humains; l'objectif étant la mise au point d'un vaccin contre cette maladie. Les connaissances ainsi acquises pourraient également nous renseigner sur la prévention d'autres maladies transmises par les insectes comme la maladie de Lyme et la malaria.



RAYONNER

La FCI a connu une forte présence à la Conférence internationale sur les infrastructures de recherche 2018 qui se tenait à Vienne, en septembre. Il s'agit d'une rencontre internationale bisannuelle. Des représentants de plus de 50 pays, notamment de la Commission européenne, de l'Organisation de coopération et de développement économiques, de gouvernements et de grandes installations de recherche nationales se sont réunis pour discuter des grands enjeux touchant l'infrastructure de recherche dans le monde.

Parmi ces enjeux figurent l'internationalisation des installations et de l'équipement, les ressources humaines essentielles à leur exploitation et la nécessité d'encourager la diversité et de vaincre les inégalités dans cet environnement de travail. Parmi les autres sujets abordés, mentionnons l'adoption des meilleurs modèles de gouvernance pour accroître la valeur sociétale de l'infrastructure de recherche et garantir la qualité et l'accès aux grands ensembles de données produits par ces outils de recherche.

Dans le cadre de ces discussions, le conseiller principal, Politiques et planification de la FCI, a animé une série d'échanges sur les défis auxquels se heurtent les gouvernements, les organismes de financement et les établissements de recherche alors que s'accroît la nécessité d'un accès transnational et d'une mise en commun des résultats à l'échelle internationale.

La directrice, Performance, analytique et évaluation, et le vice-président, Relations extérieures et communications, ont fait des présentations sur l'évaluation et la communication de la valeur de l'infrastructure de recherche pour la société.

Dans sa présentation intitulée « L'écosystème de l'infrastructure de recherche : comment lier efficacement cyberinfrastructure et données? », le vice-président par intérim, Programmes et performance, a examiné les grands ensembles de données de plus en plus complexes que produisent, recueillent, gèrent ou traitent des installations de recherche à l'échelle de la planète.

Fort de ce succès, la FCI a posé sa candidature pour accueillir au Canada l'édition 2020 de la Conférence internationale sur les infrastructures de recherche. Une réponse est attendue au début du prochain exercice financier.



Mention de source : BMBWF/APA-Fotoservice/Martin Hörmandinger

La présidente-directrice générale de la FCI, Roseann O'Reilly Runte (au micro), a animé la séance plénière de clôture au cours de laquelle les panélistes ont réitéré l'importance de l'inclusion et de la créativité en recherche ainsi que celle des retombées de ces travaux et des données recueillies dans des domaines tels que la santé et l'environnement. Le panel comprenait aussi (de gauche à droite), Shumete Gizaw, ministre d'État pour le ministère de la Science et de la Technologie de la République fédérale démocratique d'Éthiopie; Vinny Pillay du ministère sud-africain de la Science et de la Technologie; Barbara Weitgruber, directrice générale du ministère fédéral des Sciences, de la Recherche et de l'Économie de l'Autriche.



Mention de source : BMBWF/APA-Fotoservice/Martin Hörmandinger

Lors de sa présentation, la directrice, Performance, analytique et évaluation, Laura Hillier, a examiné la nécessité d'évaluer la valeur sociétale de l'infrastructure de recherche, les difficultés posées par ce processus et les moyens de les atténuer.

CONNECTER

Nouveaux jalons pour le Navigateur d'installations de recherche

Le répertoire en ligne de la FCI qui réunit des installations de pointe, financées par les fonds publics, suscite un intérêt croissant dans le milieu de la recherche au pays et à l'étranger en tant que plateforme stratégique pour faciliter la collaboration avec l'industrie, le milieu universitaire et le gouvernement.

Plus de 600 façons d'innover

En mai 2018, le laboratoire Encore de l'Université de Toronto est devenu la 600^e installation de recherche de pointe à s'inscrire au Navigateur pour manifester son intérêt à collaborer avec des partenaires de tous les secteurs.

Faits saillants — Navigateur

637	96	28	1700
installations à travers le Canada	établissements représentés	secteurs d'application	visites mensuelles

Le Navigateur accueille le gouvernement du Canada

Le gouvernement du Canada ajoute maintenant au Navigateur ses installations de recherche pour encourager le partage de l'équipement de recherche des ministères et organismes à vocation scientifique avec des partenaires potentiels, et promouvoir la collaboration au sein de la communauté scientifique canadienne.

Rayonnement au pays et dans le monde

Le Navigateur a été le sujet de plusieurs communications devant des publics canadiens et internationaux, notamment à l'occasion de la Rencontre annuelle des plateformes scientifiques, du forum ouvert Euroscience et de la visite d'une délégation commerciale Canada-États-Unis-Inde. En février dernier, des membres de la direction et du personnel de la FCI ont rencontré des représentants d'Innovation et Recherche du Royaume-Uni, organisme de financement de la recherche et de l'innovation dans ce pays, pour discuter d'occasions de collaboration, y compris le Navigateur.



Mention de source : Matthew Madden



Mention de source : Catherine Aboumrad

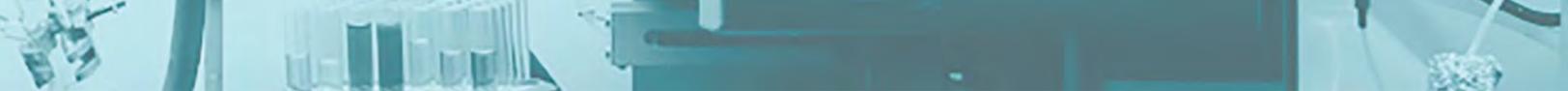


Mention de source : WAMIC

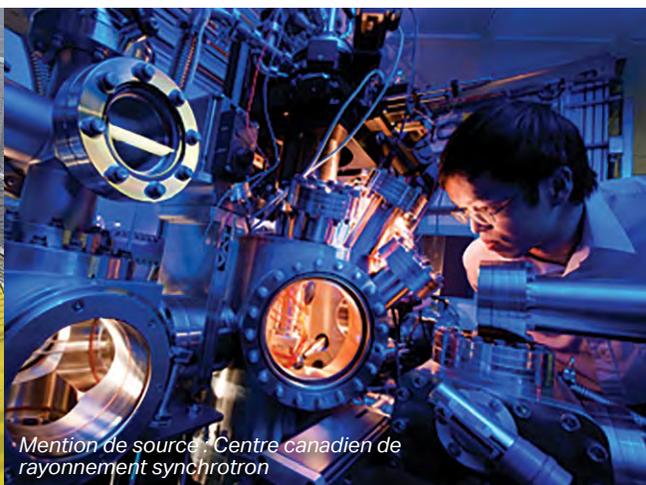
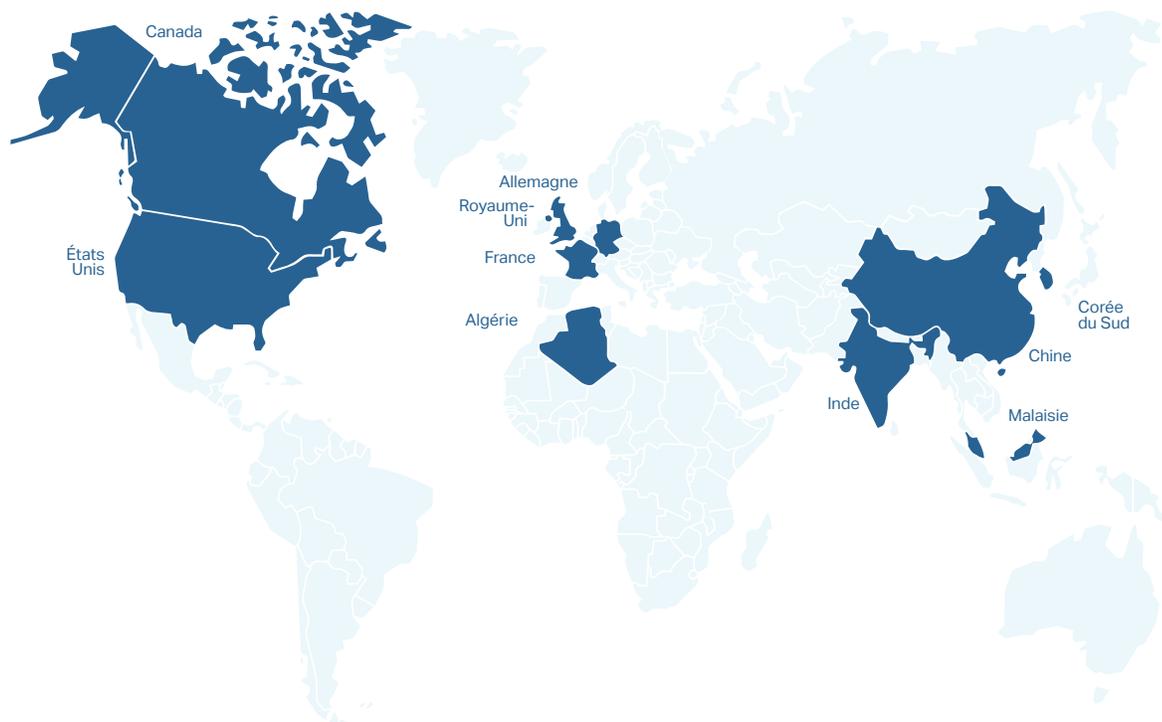


Mention de source : des technologies

Voici un échantillon des quelque 600 installations de recherche du Navigateur d'installations de recherche (de gauche à droite) : le Groupe de recherche en géomatique appliquée du Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse; le Centre technologique en aérospatiale du Cégep Édouard-Montpetit; le Centre d'innovation en fabrication de pointe Walker du Collège de Niagara; le Banc d'essai des technologies océaniques de l'Université de Victoria; le Centre canadien de rayonnement synchrotron de l'Université de la Saskatchewan; le Groupe de recherche sur l'environnement dynamique et la santé des écosystèmes de l'Université Saint Mary's.



Les visiteurs du Navigateur proviennent de partout dans le monde : 10 premiers pays



COMMUNIQUER

Des communications efficaces sont nécessaires pour que les Canadiens soient informés des retombées sur leur vie de la recherche financée par la FCI. Nous expliquons l'impact de la recherche rendue possible avec l'appui de la FCI, nous organisons des événements et des annonces, et nous assurons la promotion de la communauté de chercheurs de diverses manières.



Pour souligner la Journée internationale des femmes, le 8 mars, nous avons présenté l'histoire de femmes dont l'inspiration à leur carrière remonte à l'époque où elles étaient étudiantes ou travaillaient dans des laboratoires financés par la FCI. Ces femmes se sont distinguées dans des domaines allant de l'amélioration de la santé des Inuits à la conception de logiciels de pointe.



Notre campagne « J'imagine ma recherche au Canada », qui s'est déroulée de septembre 2018 au printemps 2019, mettait en vedette six talentueux chercheurs en début de carrière qui ont choisi de poursuivre leur parcours professionnel au Canada. Vous pouvez lire leurs histoires dans ce rapport. Nous avons fait la promotion de leurs travaux en ligne ainsi que le long de la rue Sparks, à Ottawa (ci-haut), ainsi que dans des publications spécialisées.

Le 13 mars dernier, à l'Université Western, l'honorable Kirsty Duncan, ministre des Sciences et des Sports (au centre), a annoncé un investissement de plus de 39 millions de dollars dans des laboratoires et de l'équipement de recherche de pointe, par l'entremise du Fonds des leaders John-R.-Evans. Cet investissement soutiendra 251 chercheurs menant 186 projets dans 43 universités partout au Canada. Lors d'une visite de son laboratoire, Ryan Stevenson (deuxième à partir de la gauche) – explique comment un appareil factice aide les enfants à apprivoiser les examens d'imagerie par résonance magnétique. Le chercheur utilisera sa contribution de la FCI pour explorer comment le cerveau des personnes autistes développe sa capacité à traiter les données sensorielles. Sont également représentés, Kate Young, députée de London-Ouest (à l'extrême gauche); l'honorable Mary Ng, ministre de la Petite Entreprise et de la Promotion des exportations (deuxième à partir de la droite) et Peter Fragiskatos, député de London-Centre-Nord (à l'extrême droite).



À notre assemblée publique annuelle tenue le 4 décembre 2018 à Ottawa, Antoine Petit, président-directeur général du Centre national de la recherche scientifique, établi en France, a parlé de l'avenir de l'intelligence artificielle et de l'importance de la collaboration internationale.

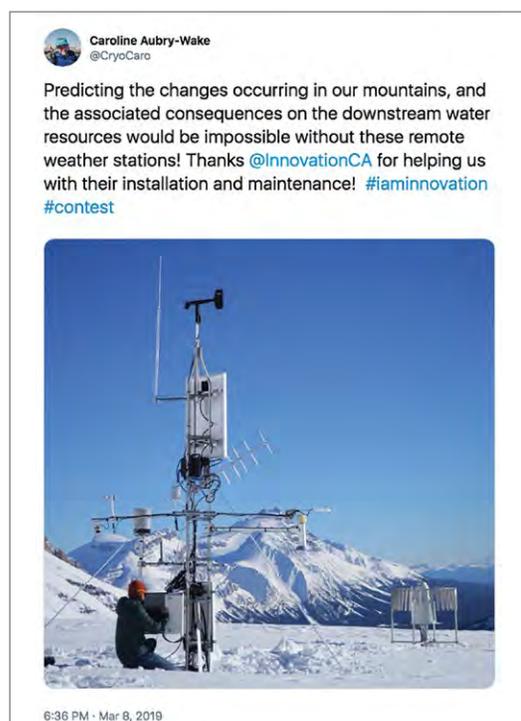
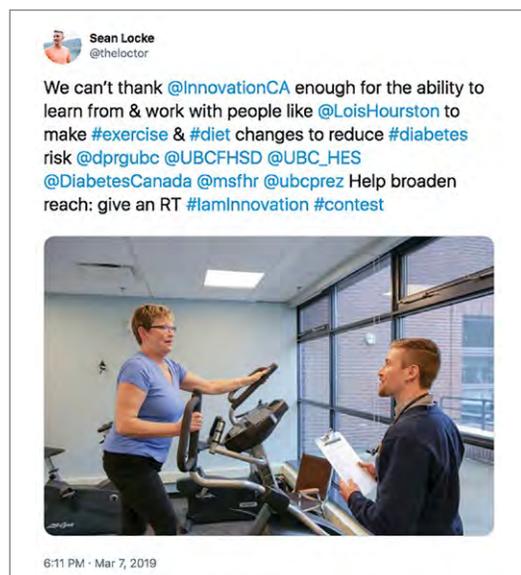
Concours Twitter

Pour mettre en valeur le travail d'une nouvelle génération de chercheurs, la FCI a lancé, en janvier 2019, la deuxième édition de son concours Twitter #JeSuisInnovation. Nous avons annoncé les gagnants en avril 2019. Nous avons demandé aux participants de soumettre des vidéos et des photos de leurs travaux dans les installations et les laboratoires financés par la FCI.

Voici les trois gagnants :

- Anita Luu, candidate au doctorat, Département des sciences biomédicales, Université de Guelph. Ses travaux sur le traitement du cancer des os chez les chiens aideront les chercheurs à mieux comprendre comment la maladie se propage chez les humains
- Chercheur postdoctoral à l'École des sciences de la santé et de l'exercice, Campus Okanagan, Université de la Colombie-Britannique, Sean Locke tente de comprendre pourquoi certaines personnes sont plus enclines que d'autres à adopter des comportements sains
- Caroline Aubry-Wake, candidate au doctorat, Département de géographie, Université de la Saskatchewan, utilise les stations météorologiques dans les Rocheuses pour comprendre l'incidence des changements climatiques sur les ressources en eau en aval

Les étudiants ont été invités à Ottawa pour participer à un atelier de communication scientifique. Ils auront également l'occasion d'alimenter le fil Twitter de la FCI pendant une journée.



Changer la relation de recherche

Christopher Mushquash, de l'Université Lakehead, mène de nombreux travaux sur la toxicomanie et la santé mentale dans les communautés autochtones. Leur dénominateur commun? Être à l'écoute des besoins et des désirs de ces communautés.

Son enfance à Sioux Lookout, une ville ontarienne à environ quatre heures de route au nord-ouest de Thunder Bay, a grandement influencé le chercheur et clinicien qu'est devenu Christopher Mushquash. Celui-ci est Ojibwé, membre de la Première Nation de Pays Plat et chercheur à l'Université Lakehead. « Au cours de mes études de premier cycle, j'ai compris l'importance d'acquérir des compétences qui me rendraient utile dans ma communauté », dit-il. C'est exactement ce qu'il s'est employé à faire, et plus encore – tout en gardant sa communauté au premier plan de son travail.



ENVISAGER L'AVENIR

Nos objectifs en 2019-2020 :

- Lancer le concours 2020 du Fonds d'innovation dont le budget est de 400 millions de dollars
- Réaliser l'évaluation de mi-mandat des 17 installations nationales financées par l'entremise du Fonds des initiatives scientifiques majeures
- Réaliser une étude sur la manière dont les investissements de la FCI favorisent l'innovation et la compétitivité dans le secteur privé
- Mener notre sondage de satisfaction bisannuel auprès des responsables de projet, des clients et des parties prenantes pour connaître leurs perceptions de la FCI et de son rôle dans le système de recherche et d'innovation au pays
- Participer à l'évaluation générale de la FCI, en 2020, menée par la Direction générale de la vérification et de l'évaluation d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada
- Publier une analyse rétrospective de l'avancement et de l'évolution des douze installations financées par les Concours de 2012 et de 2014 du Fonds des initiatives scientifiques majeures
- Prendre part au dix-septième concours du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté – subventions de renforcement de l'innovation administré par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
- Tenir une campagne de communication pour illustrer les retombées économiques des projets financés par la FCI dans les collectivités partout au pays
- Évaluer l'efficacité de nos activités de communication dans un environnement de plus en plus numérique
- Poursuivre l'intégration des installations scientifiques fédérales au Navigateur d'installations de recherche
- Accroître la visibilité du Navigateur à titre de référence canadienne et internationale incontournable pour trouver des installations et une expertise de pointe

ÉTATS FINANCIERS

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la
Fondation canadienne pour l'innovation

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation canadienne pour l'innovation (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme



significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ottawa, Canada
Le 18 juin 2019

Ernst + Young s.n.l./s.e.n.c.r.l.
Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

État de la situation financière

Au 31 mars

	2019 \$	2018 \$
ACTIF		
Trésorerie	41 330 110	19 847 933
Intérêts à recevoir et autres débiteurs	1 364 230	2 042 594
Placements (note 4)	183 330 635	269 151 356
Charges payées d'avance	188 040	300 785
Immobilisations, montant net (note 5)	3 996 368	2 197 752
	230 209 383	293 540 420
PASSIF ET ACTIF NET		
Passif		
Créditeurs et charges à payer	505 569	865 554
Avantage incitatif reporté relatif à un bail (note 6)	695 962	—
Dépôts pour le projet Conférence internationale sur les infrastructures de recherche	94 826	—
	1 296 357	865 554
Apports reportés (note 7)		
Charges d'exercices futurs	224 916 658	290 477 114
Immobilisations	3 996 368	2 197 752
Total du passif	230 209 383	293 540 420
Engagements (note 8)		
Actif net (note 9)	—	—
	230 209 383	293 540 420

Voir les notes afférentes aux états financiers

AU NOM DU CONSEIL,


Ingrid Pickering
 Administrateur


Ian Seymour
 Administrateur

État des résultats

Exercice clos le 31 mars

	2019 \$	2018 \$
PRODUITS (note 7)		
Constatation des apports reportés liés aux montants attribués aux établissements bénéficiaires	386 098 462	369 667 306
Constatation des apports reportés liés au fonctionnement de l'exercice	13 191 013	14 489 938
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	1 245 665	991 338
	400 535 140	385 148 582
CHARGES		
Subventions aux établissements bénéficiaires	386 098 462	369 667 306
Frais généraux et d'administration	13 191 013	14 489 938
Amortissement des immobilisations	1 245 665	991 338
	400 535 140	385 148 582
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	—	—

Voir les notes afférentes aux états financiers

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars

	2019 \$	2018 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	—	—
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	1 245 665	991 338
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	(1 245 665)	(991 338)
Perte sur cession d'équipements et radiations	6 244	—
Diminution des apports reportés liés à la cession d'équipements	(6 244)	—
Augmentation (diminution) nette de l'amortissement de l'escompte/la prime sur placements	(5 283 882)	1 281 185
Diminution nette des apports reportés liés aux charges d'exercices futurs	(396 260 456)	(378 628 621)
	<u>(401 544 338)</u>	<u>(377 347 436)</u>
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation (note 11)	1 221 912	379 945
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(400 322 426)	(376 967 491)
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations	(3 050 525)	(119 916)
Augmentation des apports reportés liés aux immobilisations	3 050 525	119 916
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	—	—
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et d'investissement en immobilisations	(400 322 426)	(376 967 491)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(452 104 887)	(374 093 048)
Produit de la cession de placements	543 209 490	498 379 534
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	91 104 603	124 286 486
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Subventions reçues (note 7)	330 700 000	250 900 000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	330 700 000	250 900 000
Variation nette de la trésorerie au cours de l'exercice	21 482 177	(1 781 005)
Trésorerie au début de l'exercice	19 847 933	21 628 938
Trésorerie à la fin de l'exercice	41 330 110	19 847 933

Voir les notes afférentes aux états financiers

Notes afférentes aux états financiers

1. Objectif de l'organisme

La Fondation canadienne pour l'innovation (la « FCI ») a été constituée en société en vertu de la Partie I de la *Loi d'exécution du budget de 1997* (la « Loi »), le 25 avril 1997, dans le but d'attribuer aux universités, aux collèges, aux hôpitaux et aux établissements de recherche à but non lucratif du Canada du financement pour des projets d'infrastructure de recherche, en vue d'accroître leur capacité à mener des activités de recherche de pointe.

Les subventions du gouvernement du Canada qui ont été reçues et les revenus de placements y afférents sont administrés et investis en vertu de la Loi et selon les modalités des accords de financement et des ententes de contribution connexes conclus entre la FCI et le gouvernement du Canada.

La FCI est une entité exonérée d'impôt en vertu du paragraphe 149(1)l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

2. Principales méthodes comptables

La direction a dressé les états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif du secteur public et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

CONSTATATION DES PRODUITS

La FCI applique la méthode du report pour comptabiliser les apports qui se composent de subventions du gouvernement du Canada et, s'il y a lieu, de dons d'autres provenances.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe et les revenus de placements y afférents sont reportés et constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Un montant à recevoir est constaté s'il est possible d'en faire une estimation raisonnable et d'en garantir une réception raisonnable.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe afférents à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux équivalant au taux d'amortissement des immobilisations correspondantes.

SUBVENTIONS VERSÉES AUX ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

Les subventions versées aux établissements bénéficiaires sont passées en charges lorsque les déboursés de fonds sont autorisés par la direction et que tous les critères d'admissibilité sont respectés.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La FCI comptabilise les intérêts à recevoir et autres débiteurs, les placements, et les créditeurs et charges à payer au coût. Ils sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La trésorerie est comptabilisée à la juste valeur.

Les achats de placements sont comptabilisés à la date de règlement.

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont répartis dans les niveaux de 1 à 3 selon le degré auquel la juste valeur de l'instrument est observable :

- **Niveau 1** —évaluation fondée sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- **Niveau 2** —techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir les prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- **Niveau 3** —techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marchés observables (données non observables).

La hiérarchie des évaluations de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

L'instrument financier comptabilisé à la juste valeur au bilan se compose de la trésorerie et est classé au Niveau 1.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût tandis que les apports reçus sous forme d'immobilisations, s'il y a lieu, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport. Les coûts afférents aux réparations et à l'entretien sont passés en charges. Lorsqu'une immobilisation ne permet plus à la FCI de fournir des services, sa valeur comptable est réduite à sa valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux annuels suivants :

Améliorations locatives	durée du bail
Mobilier et autre matériel	5 ans
Ordinateurs et logiciels	3 à 5 ans
Système de gestion des contributions	mois restants d'ici mars 2021

Les coûts de développement du système de gestion des contributions de la FCI sont capitalisés et amortis lorsque les nouvelles fonctionnalités deviennent opérationnelles. Les coûts de développement sont composés principalement de services professionnels.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

Selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif du secteur public, la préparation des états financiers exige que la direction de la FCI fasse des estimations et pose des hypothèses liées aux montants constatés des actifs et des passifs et aux montants présentés des produits et des charges au cours de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations sont revues périodiquement et, si des ajustements se révèlent nécessaires, ils sont comptabilisés au cours des périodes pendant lesquelles ils deviennent connus. Les principales estimations utilisées pour préparer ces états financiers comprennent les hypothèses retenues pour établir la recouvrabilité des débiteurs, la durée de vie utile estimative des immobilisations et le montant des charges à payer.

3. Gestion du capital

Afin de gérer son capital, la FCI se concentre sur ses liquidités disponibles afin d'assurer le fonctionnement des activités et de verser les montants aux établissements bénéficiaires. L'objectif de la FCI consiste à avoir suffisamment de liquidités pour assurer la poursuite de ses activités conformément aux accords de financement et aux ententes de contribution conclus entre la FCI et le gouvernement du Canada, malgré les événements néfastes pouvant avoir des répercussions financières, et à avoir la flexibilité nécessaire pour tirer profit des occasions qui lui permettront de se rapprocher de ses objectifs. La FCI tient compte de son besoin de liquidités dans la préparation, sur une base annuelle, du plan directeur, y compris les projections à long terme des flux de trésorerie et le budget. Les déboursés aux établissements bénéficiaires et les résultats réels de fonctionnement sont surveillés et comparés aux projections des flux de trésorerie afin d'obtenir des liquidités suffisantes. Au 31 mars 2019, la FCI avait atteint son objectif consistant à disposer de suffisamment de liquidités pour s'acquitter de ses obligations actuelles.

4. Placements

Les placements sont composés des instruments financiers suivants :

	2019		2018	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
	\$	\$	\$	\$
Fonds du marché monétaire	—	—	4 981 056	4 981 150
Obligations	33 606 490	33 612 331	88 029 299	88 079 116
Titres hypothécaires LNH	—	—	26 295 189	26 394 085
Comptes d'épargne à taux d'intérêt élevé	149 718 304	149 718 304	149 697 005	149 697 005
	183 324 794	183 330 635	269 002 549	269 151 356

RISQUES DE MARCHÉ

Risque de taux d'intérêt

Il y a risque de taux d'intérêt lorsque la valeur d'un instrument fluctue en fonction des variations des taux d'intérêt du marché.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019, si les taux d'intérêt obligataires avaient augmenté ou diminué de 1 %, et que toutes les autres variables restaient constantes, l'augmentation ou la diminution de l'intérêt gagné aurait totalisé 0,5 million de dollars (1,1 million de dollars en 2018). L'augmentation ou la diminution du taux d'intérêt n'a pas été calculée pour les titres hypothécaires LNH.

Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur d'un placement fluctue en fonction des variations des prix du marché (autres que ceux provenant du risque de taux d'intérêt), que ces variations soient provoquées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les titres semblables sur le marché.

Au 31 mars 2019, une augmentation du prix du marché de 1 % aurait pour résultat une augmentation de la juste valeur des placements d'environ 1,8 million de dollars (2,7 millions de dollars en 2018).

Les engagements de la FCI en ce qui concerne ses subventions ne dépassent pas le total de ses placements, des revenus d'intérêts y afférents et des subventions engagées par le gouvernement qui seront reçues à une date ultérieure. Le calendrier d'échéances des placements correspond aux sorties de trésorerie prévues. Le degré de volatilité est atténué par la politique de la FCI qui est de ne pas investir dans des actions, des bons de souscription ni dans d'autres titres de participation, titres de créance convertibles, produits dérivés, swaps, options ou contrats à terme standardisés. Ainsi, la direction est d'avis que les risques de taux d'intérêt et de prix sont bien gérés.

Le taux d'intérêt nominal à échéance est de 1,95 % (de 1,95 % à 5,50 % en 2018) pour les obligations.

Les comptes d'épargne à taux d'intérêt élevé sont des comptes à taux d'intérêt à plusieurs niveaux qui combinent un taux d'intérêt élevé, la liquidité et la sécurité d'un compte de dépôt simple, et qui a été créé à des fins de placement. Le taux d'intérêt pour ces comptes varie de 1,82 % à 2,51 % (de 1,03 % à 1,85 % en 2018).

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison de la variation des taux de change des devises. La FCI n'est pas exposée à des fluctuations de change.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque de ne pas pouvoir faire face aux exigences de trésorerie en temps opportun et à coût abordable.

La FCI fait correspondre le calendrier d'échéances des placements aux sorties de fonds prévues et à ce titre, la liquidité ne représente pas un risque financier important pour la FCI.

L'obligation vient à échéance en juin 2019 (entre juin 2018 et juin 2019 en 2018).

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit provient du danger qu'un émetteur ne puisse faire face à ses obligations.

Le risque de concentration existe lorsqu'une part importante des placements est investie dans des titres ayant des caractéristiques semblables ou qui sont soumis à des conditions similaires d'ordre économique, politique ou autre.

La politique de la FCI est de n'investir que dans des titres ayant des notations financières d'au moins AA ou l'équivalent. La politique de la FCI restreint également l'émetteur le plus important, dans toutes les notations, à l'exception du AAA gouvernemental, à un maximum allant de 1 % à 20 % (1 % à 20 % en 2018) du portefeuille de placement entier, selon la catégorie de placement. À ce titre, la direction est d'avis que le risque de crédit est bien géré.

5. Immobilisations

Les immobilisations se composent des éléments suivants :

	2019			2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	2 306 907	145 687	2 161 220	18 231
Mobilier et autre matériel	799 462	266 531	532 931	7 020
Ordinateurs et logiciels	1 136 463	969 817	166 646	97 312
Système de gestion des contributions	6 629 688	5 494 117	1 135 571	2 075 189
	10 872 520	6 876 152	3 996 368	2 197 752

Les acquisitions au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019 ont totalisé 2 293 685 \$ (13 222 \$ en 2018) pour les améliorations locatives et 616 043 \$ (2 201 \$ en 2018) pour le mobilier et autre matériel. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, les cessions en améliorations locatives, en mobilier et autre matériel étaient d'une valeur comptable nette de 3 831 \$ et 2 413 \$, entraînant une perte en capital de 6 244 \$.

Le total du coût et de l'amortissement cumulé lié aux immobilisations en date du 31 mars 2018 s'élevait à 11 184 878 \$ et 8 987 126 \$ respectivement.

6. Avantage incitatif reporté relatif à un bail

En août 2017, la FCI a signé un contrat de location prenant fin le 28 février 2029 pour de nouveaux locaux et a reçu un avantage incitatif. Le bail prévoit onze mois de loyer de base gratuit totalisant 455 590 \$ et sept mois de loyer supplémentaire gratuit totalisant 287 159 \$. Le montant total de 742 749 \$ a été constaté comme avantage incitatif. L'amortissement de cet avantage incitatif s'échelonne sur une période de 127 mois à partir du 1^{er} août 2018. Au 31 mars 2019, le solde non amorti s'élevait à 695 962 \$.

7. Apports reportés

La FCI est désormais régie par deux accords de financement et trois ententes de contribution conclus avec le gouvernement du Canada. En date du 31 mars 2019, le gouvernement du Canada s'était engagé à verser 8,79 milliards de dollars à la FCI. De cette somme, la FCI a déjà reçu 5,72 milliards de dollars. Selon les modalités des

accords de financement et des ententes de contribution, et assujettis à l'attribution de crédits parlementaires suffisants, la FCI recevra des paiements tous les ans d'après ses besoins en liquidités prévus pour l'année. Au cours de l'exercice, la FCI a reçu la somme de 330,7 millions de dollars (250,9 millions de dollars le 31 mars 2018) en vertu de ces accords et de ces ententes.

CHARGES D'EXERCICES FUTURS

Les apports reportés liés aux charges d'exercices futurs représentent des subventions reçues et grevées d'affectations d'origine externe non dépensées, incluant le revenu de placement, relativement à l'attribution de subventions aux établissements bénéficiaires et au paiement des charges de fonctionnement et des charges en immobilisations des exercices futurs.

	2019 \$	2018 \$
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	290 477 114	418 205 735
Plus subventions reçues	330 700 000	250 900 000
Plus revenu de placement grevé d'affectations	6 073 300	5 648 539
Moins montant constaté à titre de produits	(399 289 475)	(384 157 244)
Moins montant affecté à l'acquisition d'immobilisations	(3 050 525)	(119 916)
Perte sur cession d'équipements	6 244	—
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	224 916 658	290 477 114

IMMOBILISATIONS

Les apports reportés liés aux immobilisations représentent les montants non amortis des subventions grevées d'affectations reçues et utilisées pour acquérir des immobilisations. L'amortissement des apports de capital est inscrit à titre de produits dans l'état des résultats de la même façon que l'amortissement des immobilisations correspondantes.

	2019 \$	2018 \$
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	2 197 752	3 069 174
Subventions grevées d'affectations utilisées pour acquérir des immobilisations	3 050 525	119 916
Perte sur cession d'équipements et radiations	(6 244)	—
Moins le montant amorti dans les résultats	(1 245 665)	(991 338)
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	3 996 368	2 197 752

8. Engagements

La FCI s'est engagée au cours de l'exercice à attribuer un montant maximal de 135,3 millions de dollars (656,3 millions de dollars en 2018). Un montant de 386,1 millions de dollars (369,7 millions de dollars en 2018) a été versé à des établissements bénéficiaires au cours de l'exercice. Depuis sa création, la FCI a attribué un montant maximal de 7 916,5 millions de dollars, dont 6 962,7 millions de dollars avaient été versés au 31 mars 2019. À ce jour, la FCI a conclu des ententes reliées à ces subventions pour un montant de 7 758,5 millions de dollars et, par conséquent, avait des obligations contractuelles de 795,8 millions de dollars au 31 mars 2019.

La FCI estime que ces montants seront versés comme suit :

	en millions de \$
2020	286,5
2021	183,0
2022	151,2
2023	71,7
de 2024 et par la suite	103,4
TOTAL DES MONTANTS ESTIMATIFS À VERSER	795,8

La FCI a choisi de résilier le bail des locaux situés au 230, rue Queen, à Ottawa, en Ontario, et les a libérés avant le 1^{er} août 2018. En août 2017, la FCI a signé un nouveau bail pour des locaux situés au 55, rue Metcalfe, Ottawa, pour une période se terminant le 28 février 2029. Le loyer annuel minimum pour ces nouveaux locaux est d'environ 1,0 million de dollars.

9. Apports grevés d'affectations et actif net

Les exigences de la Loi, qui régit la FCI, et les modalités des accords de financement et des ententes de contribution conclus entre la FCI et le gouvernement du Canada imposent des restrictions sur tout l'actif net de la FCI. Le revenu de placement qui sera gagné sur les subventions reçues du gouvernement du Canada est également grevé d'affectations. Par conséquent, la totalité de l'actif net de la FCI est reportée et constatée à titre de produits au fur et à mesure que les dépenses sont engagées, sans solde de l'actif net, en tout temps. Aucun état de l'évolution de l'actif net n'a été dressé étant donné qu'il n'apporterait pas d'information supplémentaire utile.

10. Régime de retraite

Les employés de la FCI ont le choix d'adhérer au régime de retraite d'Universités Canada, régime à cotisations déterminées géré par la Financière Sun Life Inc. Les cotisations que l'employeur a versées au régime au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019 ont totalisé 770 598 \$ (768 935 \$ en 2018).

11. État des flux de trésorerie

	2019 \$	2018 \$
Intérêts à recevoir et autres débiteurs	678 364	132 489
Charges payées d'avance	112 745	277 109
Créditeurs et charges à payer	(359 985)	(29 653)
Avantage incitatif reporté relatif à un bail	695 962	—
Dépôts pour le projet Conférence internationale sur les infrastructures de recherche	94 826	—
	1 221 912	379 945